

A la pêche aux âmes perdues



Auteur: Özgür Mülazımoğlu
(CC BY-NC-SA 2.0)

Fragilisés par l'exil et les difficultés rencontrées dans leur parcours de requérants d'asile, des hommes et des femmes tombent parfois dans les filets de sectes peu scrupuleuses qui leur promettent monts et merveilles... à condition qu'ils changent de religion.

Lorsque les requérants sont dans l'attente d'une décision concernant leur demande d'asile ou qu'ils ont perdu l'espoir de vivre légalement et paisiblement en Suisse, ils vivent une grande tension mentale. Ils deviennent alors des proies faciles pour les profiteurs de toutes sortes. Profitant de l'ambiance tendue qui prévaut dans les foyers d'accueil, où logent plus de la moitié des requérants d'asile, des porteurs de bonnes paroles sévissent avec des techniques de recrutement peu orthodoxes. A coup de promesses irréalistes et mensongères, ces illusionnistes tablent sur la précarité des conditions de vie et la fragilité mentale des requérants pour remplir leurs lieux de culte.

Francis, Amélie et Khalil témoignent de l'emprise de certaines sectes qui sillonnent les abords des lieux d'hébergement des requérants en Suisse romande en quête de nouveaux fidèles.

Remplir les lieux de cultes

Francis, de confession protestante, confie que des prêcheurs lui ont demandé de quitter sa religion et de devenir Mormon. Ils lui ont fait croire que leur congrégation avait les faveurs des autorités suisses et ont prétendu que la régularisation de sa situation aurait davantage de chances de se réaliser s'il adhéraient à leur église.

Amélie, de confession évangélique, a été déboutée alors qu'elle pensait recevoir un permis F ou B, suite aux promesses de prêcheurs d'un groupe de l'église évangélique à tendance sectaire qui lui ont fait croire qu'ils connaissaient «des personnes importantes à l'Office fédéral des migrations».

Khalil, de confession musulmane, vit dans l'angoisse : celle de l'attente d'une décision quant à sa demande d'asile en cours depuis trois ans. Il se dit «choqué» par les techniques de persuasion utilisées par les Témoins de Jéhovah, à qui il a ouvert la porte de son domicile. Ces derniers lui ont fait savoir que sa religion «posait problème» et qu'il avait peu de chances d'obtenir l'asile. Ils lui ont demandé de quitter sa religion et d'adhérer à la leur, en lui assurant qu'elle était connue et respectée en Suisse. De plus, ils prétendaient entretenir «une étroite et excellente collaboration avec les associations engagées dans la défense des droits des migrants en Suisse».

Selon Amélie, Francis et Khalil, ce qui est regrettable et dangereux, c'est que des sectes profitent de l'ignorance, de la précarité et du désarroi des requérants pour les faire adhérer à leur congrégation, en utilisant des moyens de persuasion basés sur le mensonge. Sachant que plus de la moitié des requérants sont condamnés à l'oisiveté, on comprend qu'ils représentent une cible facile à courtiser et susceptible de remplir les lieux de culte ou de prière !

Les prêcheurs sont des comptables

Si ces prêcheurs mentent sans vergogne, c'est parce que les migrants ne sont pas seulement comptabilisés comme des fidèles supplémentaires, mais aussi et surtout comme des sources de revenus en contribuant à payer la dîme et en faisant des offrandes. Car les prêcheurs sont aussi des comptables. En additionnant dix francs suisses par requérant et par dimanche, il suffit de dix requérants contribuables pour atteindre la coquette somme de CHF 100.- par semaine! Sans compter les

diverses subventions et les dons que reçoivent certaines congrégations pour le financement de leurs activités et dont le volume dépend du nombre de fidèles.

En définitive, ces sectes qui sillonnent les lieux d'hébergement sont davantage à l'affût de nouvelles entrées financières que de nouvelles âmes à sauver.

Bamba

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils